

Intervention Christian Lajoux, Président du Leem

Colloque « étude attractivité » 9 septembre 2010

Accueil de Ch. Estrosi : nous sommes très heureux d'accueillir le ministre de l'Industrie, Monsieur Christian Estrosi, qui nous fait l'honneur d'ouvrir ce colloque du Leem consacré à l'attractivité et à la compétitivité du territoire français.

Mesdames et Messieurs,

Merci à Christian Estrosi, Ministre de l'Industrie, d'avoir bien voulu ouvrir ce colloque.

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui à ce colloque du Leem. Nous avons souhaité vous réunir pour traiter, ensemble, de l'attractivité et de la compétitivité de la France dans le secteur de la santé, telles qu'elles sont perçues par les décideurs en dehors de notre pays.

L'industrie du Médicament est en mutation. Mutation davantage liée à l'explosion des connaissances scientifiques, qu'à la montée en puissance des génériques. C'est une industrie de santé qui a permis de faire reculer les maladies, y compris les plus graves, mais c'est aussi une industrie d'avenir, génératrice de croissance et d'emplois, particulièrement appréciable en sortie de crise. C'est enfin, et c'est aussi important, une industrie qui contribue à l'indépendance stratégique dans la compétition internationale.

Dans ce contexte de compétition entre Etats, quels sont les atouts de la France aujourd'hui pour continuer d'attirer l'industrie pharmaceutique mondiale ?

Au-delà de nos affirmations et des poncifs (tension sociale, 35 h, arrogance), comment sommes-nous réellement perçus.

Nous avons voulu, au Leem, comprendre les ressorts de l'attractivité de la France. Nous avons donc interrogé 70 dirigeants internationaux d'entreprises du médicament dans plusieurs continents. Nous avons confié cette mission au cabinet AEC Partners – à François Sarkozy, à qui je donnerai la parole dans un instant - qui leur a demandé quelle perception ils avaient de la France comme destination de leurs investissements.

C'est une « première » : il n'y a jamais eu d'enquête sur ce sujet jusqu'à aujourd'hui. Nous allons vous présenter les conclusions dans quelques minutes.

Et cette réflexion doit nous aider à définir une série de propositions concrètes pour mieux « valoriser » l'offre France.

Vous verrez que les dirigeants internationaux, qui connaissent bien la France, ont une lecture très fine de notre pays, qui va bien au-delà des poncifs que je rappelais tout à l'heure. Pour eux, la France bénéficie d'atouts spécifiques dont peu de pays disposent. J'en cite quelques uns :

- de grands organismes de recherche publique (CNRS, Inserm, Institut Pasteur, Institut Curie....),
- des chercheurs de très haut niveau,
- une recherche clinique de grande qualité,
- des succès dans le domaine du cancer, du sida, de l'infectiologie,
- des procédures de contrôle fiables et efficaces,
- une productivité de la main d'œuvre parmi les meilleures au monde malgré le faible nombre d'heures travaillées (des 35 heures oui...mais productives !),
- une infrastructure de transports et de télécommunications à la pointe de ce qui se fait,
- une tradition industrielle forte dans le médicament,
- un système de distribution des médicaments de très haute qualité,
- une politique générale, à gauche comme à droite, qui évolue tendanciellement vers un plus grand libéralisme...

Bref, de multiples atouts qui forment un terreau très favorable pour attirer et maintenir en France les investissements des entreprises internationales du médicament. **Et ainsi conforter le caractère stratégique pour notre pays de l'industrie du médicament, au même titre que l'énergie, les transports, la maîtrise de l'espace ou les communications. Il y a aussi évidemment, et nous les analyserons des points faibles.**

Le Président de la République l'a affirmé à de nombreuses reprises. Je veux d'ailleurs ici saluer l'engagement personnel de Nicolas Sarkozy, du Gouvernement et plus largement des pouvoirs publics pour maintenir la France doit rester dans le peloton de tête des sciences du vivant.

Depuis 3 ans, la France s'est, en effet, engagée dans un processus de mutation sans précédent :

- **Au plan de la recherche et de l'enseignement supérieur :**
 - o je pense tout particulièrement à la création d'une structure unique regroupant les grands instituts de recherche publique : l'Alliance des sciences du vivant, conduite par André Syrota (que je salue), dans le but de mener une politique de recherche très active,
 - o je pense à l'autonomie des Universités,
 - o à la création des IHU et des IRT,
 - o au rapport Tunon de Lara
- **Au plan économique et industriel :**
 - o je pense aux mécanismes fiscaux attractifs avec la modernisation du crédit d'impôt recherche considéré, y compris hors de nos frontières, comme un outil particulièrement efficace,
 - o aux Etats généraux de l'industrie, signe d'une politique industrielle volontariste, avec la création de Comités de filières dont vous aurez noté qu'ils font la part belle aux industries de santé,
 - o je pense, enfin, au grand emprunt qui permettra de développer de façon substantielle les infrastructures de recherche qui ont trop longtemps fait défaut à la France dans la compétition internationale.

- **Au plan social :**

- o Je pense à la politique en faveur des bassins d'emplois...

Face à cette politique incitative, les industriels ont répondu présent en prenant pour leur part des engagements forts lors du dernier Conseil Stratégique des Industries de Santé qui s'est tenu en octobre dernier. Conseil présidé par le Chef de l'Etat lui-même, en présence des décideurs industriels de niveau mondial et de 4 ministres du Gouvernement (l'économie, l'industrie, la recherche et la santé).

Le CSIS, dont Thierry Tuot ici présent est le coordonnateur, a permis d'enregistrer des progrès extrêmement significatifs dans de nombreux domaines. Je voudrais ici insister sur 5 points :

- Premièrement, le développement des partenariats publics / privés - démarche nouvelle pour notre pays ! - avec l'objectif ambitieux de doubler les montants consacrés aux opérations conduites par le privé avec les grands instituts de recherche publique,
- Deuxièmement, la création de l'Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé (l'ARIIS) qui assurera l'interface avec l'Alliance des sciences du vivant,
- Troisièmement, la volonté de développer la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche translationnelle dans notre pays. Car cette recherche appliquée est la clé de la découverte de nouveaux médicaments et son développement conditionne l'attractivité de la France pour les activités de recherche,
- Quatrièmement, le virage des biotechnologies avec, d'une part la création d'un fonds de soutien aux entreprises de biotechs de près de 140 millions d'euros (Innobio), d'autre part le développement de sites de bioproduction sur le territoire français,
- Cinquièmement, la volonté de maintenir et de créer des emplois industriels en facilitant le développement du façonnage sur le territoire national au moment de la tombée des brevets. L'objectif est évidemment d'éviter la délocalisation de la production française de génériques à l'étranger. Déjà deux accords entre laboratoires et industriels du façonnage implantés en France pour la production des génériques sont nés du CSIS...

La situation de l'emploi dans notre secteur, vous le savez, reste étroitement liée à la compétitivité et à l'attractivité de notre pays dans la compétition internationale.

Or, la crise a renforcé les protectionnismes. De nombreux pays cherchent à se doter d'une fabrication locale. Sous le couvert de transferts de technologie, la compétition non seulement entre les entreprises mais également entre les Etats se durcit. Nous en sommes conscients. Mais le secteur pharmaceutique en France fait partie du patrimoine commun, celui des entreprises nationales et celui des entreprises qui investissent en France. Il est indispensable à l'économie du pays et enraciné dans notre histoire industrielle.

* * *

Pour conclure, avant de passer à la présentation des résultats de l'étude...

Tout l'enjeu pour les années à venir consistera à concilier, d'un côté une politique de maîtrise des dépenses de santé, c'est-à-dire une régulation des dépenses de médicaments, et de l'autre une politique d'attractivité qui permette à notre secteur de capitaliser sur ses atouts, propres à la France. Pour, à terme, saisir la chance exceptionnelle de la révolution scientifique actuelle.

L'attractivité ne se découpe pas en morceaux. Elle vaut aussi bien pour la R&D, la production, le marché que pour la régulation.

Pour la R&D et la production, cela passe par des restructurations ambitieuses dans lesquelles sont inscrites nos entreprises.

Avoir une politique de prix attractive est désormais aussi un enjeu de compétitivité dans la concurrence que se livrent les grandes puissances pharmaceutiques et les Etats entre eux. Une politique attractive ne signifie pas pour autant une politique laxiste de la part des Etats. Les critères d'attractivité sur lesquels la puissance publique et les industriels du médicament peuvent se rejoindre sont au nombre de trois :

- la capacité du système de santé à garantir l'accès de l'innovation au marché,
- la lisibilité des politiques de prix,
- et enfin, la prévisibilité de la politique tarifaire conduite par la puissance publique. C'est un point capital aux yeux des dirigeants internationaux du secteur.

La réponse apportée par la France à ces enjeux passe depuis le milieu des années 90 par une politique de fixation des prix dite « conventionnelle ».

L'enjeu des années à venir consistera pour l'ensemble des acteurs de la politique du médicament à pouvoir concilier l'indispensable politique de régulation et la politique d'attractivité sur un secteur compétitif, stratégique et vital pour l'économie française. Parce qu'elle participe de ces deux préoccupations, la politique de fixation des prix occupera une place centrale dans les années à venir.

Une coopération harmonieuse entre les industriels, les autorités de santé et les financeurs du système me semble indispensable pour garantir la lisibilité de sa politique de santé. Je dirais même sa prévisibilité aux yeux des dirigeants internationaux. Le CSIS nous donne un cadre à ce dialogue. Sachons le faire fructifier.

Nous entrons dans une période de transformation radicale. Les années qui s'ouvrent seront des années de contrainte et en même temps du renouvellement des champs des possibles. Nous le savons. C'est une période difficile pour l'ensemble des acteurs et des entreprises du médicament. Mais c'est aussi une période passionnante. L'enjeu est clair : la France doit rester compétitive et notre secteur doit demeurer un élément essentiel du développement économique du pays, un moteur de sortie de crise. Une sortie de crise par le haut, en nous appuyant sur les domaines d'excellence de la France.

Les alliances que nous saurons établir sont indispensables à cet égard pour construire un pôle national fort. Ne nous leurrions pas : il n'y a pas d'autre chemin que celui de l'échange et de la concertation.

Notre pays est l'un des plus importants au monde en matière d'innovation et de santé. Nous ferons tout pour que la France reste sur le podium.

Merci.